

Trop, c'est trop ! La majorité municipale se moque de la démocratie représentative dans notre ville.

Le dernier

exemple : Le règlement de projets participatifs a été présenté dans toutes les réunions des comités de quartier du mois de janvier, sur le site de la mairie et même distribué dans les boîtes aux lettres, **avant toute présentation aux élus de la commune !** Alors la majorité se dépêche de convoquer tardivement une commission le 18 février pour entériner un projet déjà tout ficelé, afin de le faire voter en urgence au prochain conseil municipal du 4 avril...

Les Beauchampois

auront donné tous leurs projets participatifs pour le 31 mars (date limite de dépôt des dossiers) ... bien avant que le projet de budget participatif ne soit validé par les élus !!! Où est la logique de cette démarche ? Pourquoi le processus de consultation des élus n'est pas respecté ? Dans son discours suivant son élection de Maire de la commune, Mme Nordmann affirmait vouloir travailler avec TOUS les élus. Une fois de plus, aurait-on « oublié » de consulter les élus de l'opposition ? Cela ne serait pas la première fois...

» **D'où vient tout ce désordre** » ? La

campagne pour les élections municipales de 2020 serait-elle déjà en route ? Nous nous posons des questions quant à cette précipitation qui ne reflète en rien l'idée de la démocratie participative tant prônée par la majorité municipale...

Encore un peu plus cher pour les parents

Malgré la mise en place d'un tarif selon le quotient familial pour les classes transplantées, les parents payeront beaucoup plus cher cette année la semaine de classes transplantées. Est-ce un manque de préparation ou bien une absence de discussion, avec des chiffres, avec les parents d'élèves ? ...

Nous l'avons fait remarquer en commissions mais ...

Aussi lors de la séance du Conseil municipal du 13/12/2018, nous avons fait la déclaration suivante :

« Les classes découvertes pour les classes de CM2 permettent aux enfants en fin de cycle élémentaire de se préparer au changement que représente le passage au collège. Cela correspond aussi, pour beaucoup d'entre eux, à une première séparation loin de la famille. Nous sommes très attachés à ce projet des enseignants et nous avons toujours maintenu une subvention conséquente, même lorsque la ville a connu de graves difficultés financières, afin que tous les enfants puissent partir.

Nous sommes favorables à la mise en œuvre du quotient familial mais les élus de « Beauchamp à Votre Image » « s'abstiendront » sur les tarifs proposés pour les classes découvertes des CM2 (points 17 et 18) car ils sont nettement supérieurs à ceux payés, par les familles, les années précédentes. »

Vœux 2019

« Beauchamp à Votre Image »

vous présente ses meilleurs vœux .

Que cette nouvelle année apporte

à chacun d'entre vous,

ainsi qu'à vos proches,

la joie, la santé et une pleine réussite

Surprise... Création de 2 zones d'habitation fortement taxées...

Alors qu'il n'a pas été présenté en commission, un **taux majoré de la taxe d'aménagement** (15% au lieu de 5%), applicable dès le 1^{er} janvier 2019, sur le **secteur « centre-ville »** très élargi et sur **celui du «stade »**, a été voté au Conseil municipal du 22 novembre.

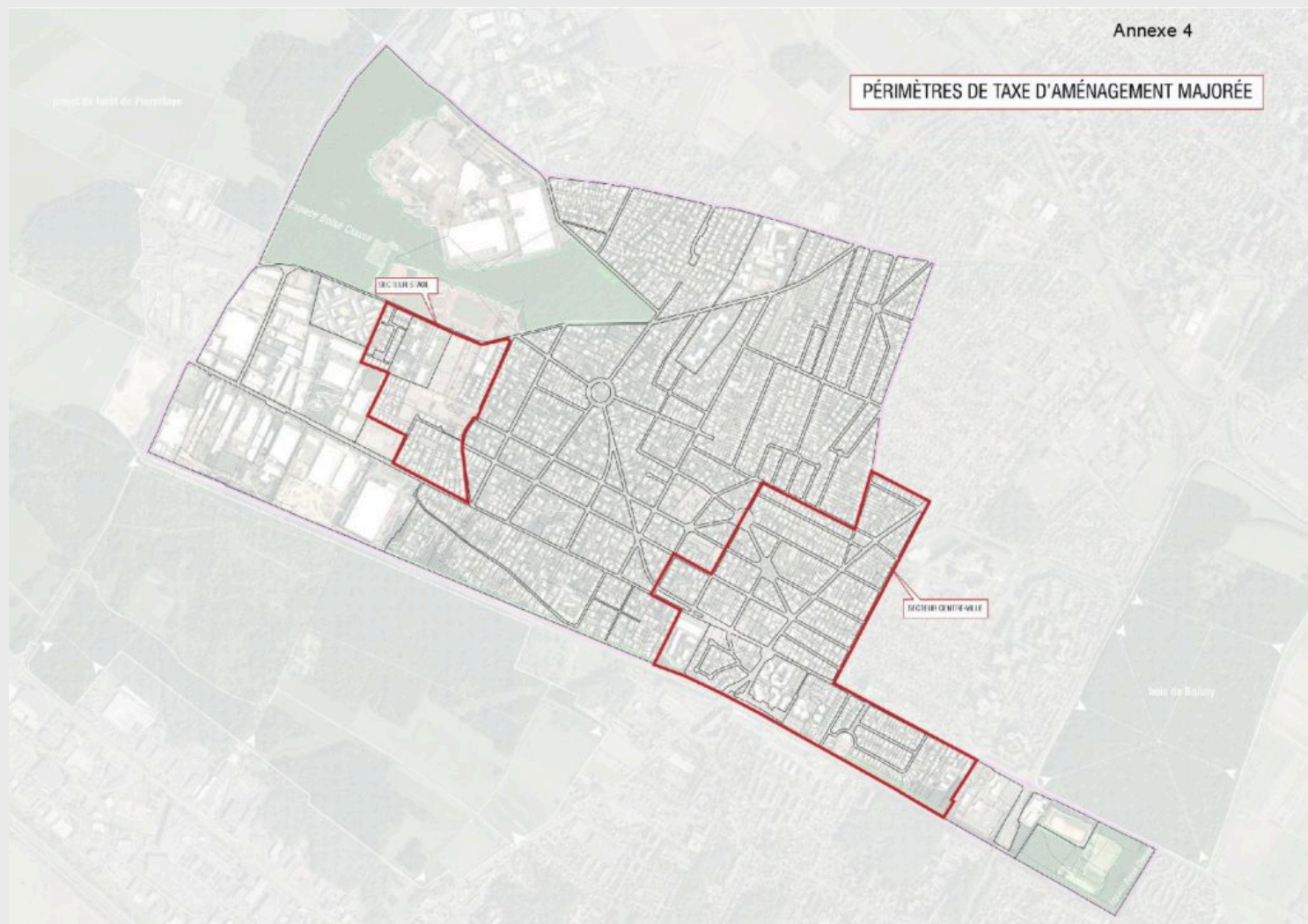
Cette taxe d'aménagement majorée doit participer au financement de la création d'équipements scolaires liés à **l'importance des nouvelles constructions prévues sur ces deux secteurs.**

Alors que, d'une part, dès mars 2018, la Maire écrivait dans son édito « *Nous associerons les Beauchampois sur l'ensemble des projets et les informerons en toute transparence de leurs avancées par l'organisation de réunions publiques et consultations* » et, d'autre part, dans un article de la Gazette du 31/10/2018, elle déclarait : « *D'une part, rien ne se fera, ni ne se décidera sans les habitants* ». *Le nouveau PLU, lui devrait être adopté fin 2019, début 2020, avant les élections. Ça n'empêchera pas les projets d'ici là, mais si quelque chose est contraire à nos intentions, ça sera bloqué via un sursis à statuer motivé. On ne pourra rien nous imposer. Mais pas grand-chose de nouveau ne devrait sortir de sol avant les élections* », à aucun moment, ces secteurs de fortes constructions, tels qu'ils ont été définis, n'ont été présentés ni aux réunions de quartier, ni aux trois ateliers participatifs de Beauchamp 2030, ni à la réunion publique et ils sont en contradiction avec les souhaits exprimés lors de ces réunions.

Comment surseoir sur ces secteurs alors que la création de la taxe majorée signifie : nouvelles constructions tellement importantes dans ces secteurs qu'il faudra y créer des classes.

Sachant que la majorité prévoit la **construction de 1 000 logements** et un **accroissement** de la population de Beauchamp **de 2 300 habitants**, le zonage proposé avec la production d'immeubles, d'une part, remettra en cause le caractère pavillonnaire et ses meulières remarquables du secteur « centre-ville » et, d'autre part, renforcera la concentration de logements sociaux dans le secteur « stade ».

N'acceptant pas le découpage, parfois curieux (à titre d'exemple, la place Jean-Jaurès est coupée en deux !), ne comprenant pas la logique et la précipitation de la décision, nous avons voté « contre » la majoration dans les secteurs choisis. (voir carte ci-jointe en PDF)



Arrivée d'un nouveau conseiller municipal

Jérôme d'Este pour des raisons personnelles a démissionné de son mandat. Nous le remercions chaleureusement de son aide et de son dévouement. **Guy Brechoteau**, fraîchement retraité de la Direction Générale des Finances Publiques, le remplace.

Voici la déclaration que nous avons faite : « Afin que ce remplacement dans notre équipe ne soit pas mal interprété ou utilisé à des fins de désinformations, nous, élus de « Beauchamp à Votre Image », tenons à rendre publique la lettre de notre collègue, Jérôme d'Este, expliquant les raisons de son départ.

« Madame la Maire,

Par la présente, je vous informe de ma décision de quitter la fonction de conseiller municipal que j'occupe depuis mon installation lors du conseil municipal du 28 novembre 2017. En effet, pour des raisons professionnelles, je me rends compte que je ne peux plus dégager autant de temps pour les affaires concernant la municipalité. De plus, les réunions des commissions préparatoires aux conseils municipaux étant trop tôt pour moi travaillant à Courbevoie, il m'était très difficile d'être présent avant 19h30 ou 20h (je prends en exemple toutes les commissions du mois de septembre dernier auxquelles je n'ai pas pu assister). C'est pourquoi j'ai pris la décision de me retirer afin qu'une personne plus disponible que moi puisse me remplacer de manière à être attentive et vigilante en vue de défendre l'intérêt des Beauchampois et de notre ville si chère à mon cœur. C'est avec regrets que je quitte la liste Beauchamp à Votre Image au sein du Conseil municipal mais avec conviction que je continue à la soutenir... » »

Question / Réponse concernant les nouvelles constructions

Q : Madame la Maire, Suite à votre réponse à notre question orale lors du dernier Conseil municipal portant sur le nombre de permis de construire délivrés depuis novembre 2017, nous avons été surpris que vous n'en citiez que deux alors que nous pouvons voir dans Beauchamp qu'il y en a eu plus que cela. Peut-être, nous sommes-nous mal exprimés ?...

Pouvez-vous, s'il vous plait, nous indiquer combien de permis de construire ont été acceptés ou refusés depuis le 12 novembre 2017, en nous précisant le nombre de maisons individuelles et de collectifs et ce que cela représente en nombre de logements et de locaux d'activité ?

R : Madame la Conseillère, Lors du précédent conseil, vous nous avez demandé combien de permis de construire avaient été accordés sur les parcelles créées depuis novembre 2017 et nous vous avons répondu. Vous nous demandez aujourd'hui combien de permis de construire ont été délivrés depuis cette même date. Entre novembre 2017 et aujourd'hui, 22 permis de construire ont été accordés et 11 ont été refusés. En outre, un a été annulé, un a fait l'objet d'un accord tacite et un autre l'objet d'une décision tacite de rejet. Sur les 23 permis accordés, 14 concernaient des constructions réparties ainsi : 11 maisons individuelles, 2 avec 2 logements et un petit collectif de 4 logements et un local d'activité. Pour le reste, 5 permis portaient

sur une extension de l'habitat existant, 2 sur la construction de dépendances et 2 sur des aménagements intérieurs. Ces constructions représentent au total 19 logements et 1 local d'activité.

Conseil municipal du 27 septembre 2018

Vous trouverez ci jointes nos déclarations et nos explications de vote lors du Conseil municipal du 27 septembre 2018 sur les points suivants : le budget, le cabinet médical, le logo de la ville, les logements sociaux à la casse, les tarifs du séjour hiver, le fonctionnement de la crèche...

Décision modificative n°1 du budget de la commune

La majorité augmente de 28% ces dépenses de fonctionnement... Certaines lignes budgétaires auraient été « sous évaluées » lors du vote du budget au mois de mars : prestation de services (+ 64 170 €), maintenance des photocopieurs, alimentation, honoraires (+ 20 000 €), Fêtes et cérémonies (+ 12 700 €), le PLU (+ 90 000 €) De même certains choix d'investissement : 80 000 € pour changer les chaises de la salle des fêtes ! Plus de 4 000 € pour du matériel de sono alors que ce dernier date de 2017 ... sont surprenants et n'ont pas été discutés...

Notre déclaration : « *Des choix budgétaires ont été faits sans qu'aucune commission ne soit réunie. En tant qu'élus, nous aurions souhaité pouvoir participer aux débats sur ces sujets et bien d'autres. Pour le coup, cela ressemble bien à des décisions prises à huit clos sans aucune participation. Qu'en est-il de la transparence tant revendiquée dans vos promesses de campagne ?*

Nous déplorons que cette décision modificative nous rappelle trop un passé encore proche. Vous augmentez de 28 % les charges à caractère général de fonctionnement par rapport au compte administratif 2017 alors que le désengagement de l'Etat, ainsi que celui du Département et de la Région impose à l'ensemble des villes de s'inscrire dans une décroissance durable de ces charges.

Les élus de « Beauchamp à Votre Image », ne pouvant pas accepter une telle augmentation des dépenses de fonctionnement, votent « contre » cette décision modificative. »

De plus, la majorité s'interroge : « Emmagasinier l'argent, pour faire quoi ? »

Alors que la dette de la France atteint des records, que chacun doit faire des efforts financiers, même les retraités et qu'il est demandé aux collectivités de baisser leurs charges, à Beauchamp, **la majorité augmente de 28% ses dépenses de fonctionnement. N'est-ce pas de la provocation quand on se rappelle que la majorité a augmenté les taux des 3 impôts locaux en mars 2018 (+ 2,47 %) ?** La folie des grandeurs continue !... ...

Location d'un local pour la création d'un cabinet médical

Conserver des médecins sur Beauchamp a toujours été notre préoccupation.

Nous, élus « Beauchamp À Votre Image », **OUI nous sommes pour la création d'un cabinet médical accompagné par la ville mais pas n'importe comment et à n'importe quel prix.**

La majorité se précipite pour louer une ancienne pizzeria, fermée faute de repreneur, pour en faire un local médical. Alors que nous n'avons aucune certitude quant à l'arrivée prochaine de médecins, la majorité nous demande de nous engager pour louer un local de 104 m² presque 20 000 € par an, avec engagement sur 6 ans, auprès d'un bailleur privé dès le mois de novembre 2018, en centre-ville où aucun parking n'est prévu pour les accueillir ainsi que leurs patients.

La ville possède un local vide avec garages et parking, près d'une école, face à une pharmacie dans un quartier où vivent de nombreuses familles, loin des autres médecins. La majorité préfère investir 50 000 € de travaux et l'attribuer pour une activité privée, à but lucratif, à deux personnes non beauchampoises !...

Ces décisions prises, sans explication logique, seraient-elles de simples arrangements « entre amis » ? Elles sont contraires à notre vision transparente de la vie locale.

Notre déclaration : « *Afin que notre vote ne soit pas utilisé à des fins de désinformations mensongères et basement politiques, nous, « Beauchamp À Votre Image », exprimons un grand OUI à la création, accompagnée par la ville, d'un cabinet médical.*

Alors que nous n'avons aucune certitude quant à l'arrivée prochaine de jeunes médecins susceptibles de prendre en charge de nouveaux patients, la majorité nous demande de nous engager pour louer un local de 104 m², pour un montant mensuel de 1 600 € avec engagement sur 6 ans, auprès d'un bailleur privé, dès le mois de novembre 2018 en centre-ville

Alors que la ville possède des locaux parfaitement exploitables : accès handicapé, possibilité de stationnement, proximité d'une pharmacie ..., la majorité a fait le choix de louer en centre-ville, quartier où sont déjà localisés nos médecins actuels et où aucun parking n'est prévu pour accueillir, en plus des praticiens, leurs nombreux patients. Cela montre le peu de cas que fait la majorité de vouloir développer tous les territoires de Beauchamp.

Nous émettons de grandes réserves sur le local choisi dans la précipitation et sans aucune information clairement diffusée au préalable. Ces tractations « sous le manteau » sont contre notre vision transparente de la vie locale.

C'est pourquoi les élus de « Beauchamp à Votre Image » votent « CONTRE » la location de ce local tout en étant « POUR » la création d'un cabinet médical à Beauchamp. »

Démocratie méprisée : l'avis de Beauchampois pas utile pour la majorité...

Rassurez-vous, la majorité ne vous a pas demandé votre avis sur le nouveau logo de la ville... ils ont décidé tous seuls... entre eux... et encore pas sûr que tous les conseillers de la majorité aient exprimé un vote au sein de leur réunion interne... aussi devant ce mépris de la démocratie nous avons refusé de participer à ce vote.

Notre déclaration : *« Vous nous proposez aujourd'hui d'approuver le dépôt du logo de notre ville à l'INPI. Il s'agirait d'un nouveau logo que vous avez choisi sans concertation, ni avec les élus de l'opposition, ni même avec les Beauchampois. Aucune information, aucune communication. Tout cela bien sûr sur fond de transparence et de pseudo démocratie participative dont vous êtes si friands.*

Aussi, aujourd'hui, nous vous rappelons vos propos, Madame la Maire, en réponse à une de nos questions orales du Conseil municipal de novembre 2017 : « je renouvelle ici publiquement mon souhait d'œuvrer avec tous les Beauchampois et donc avec tous les conseillers municipaux qui les représentent dans un esprit d'ouverture et de transparence »

Alors, devant tant de contradiction de votre part et de celle de votre équipe, tant de simulacre de démocratie, les élus de « Beauchamp à Votre Image », refusent de prendre part à ce vote. »